

258525-2026 - Concurso

França – Activação de instalações de aquecimento – Concession pour la conception, réalisation, financement et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

OJ S 74/2026 16/04/2026

Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Serviços

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Correio eletrónico: isabel.marques@semmaris.fr

Forma jurídica do adquirente: Entidade com direitos especiais ou exclusivos

Atividade da autoridade adjudicante: Assuntos económicos

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: Concession pour la conception, réalisation, financement et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

Descrição: La SEMMARIS est la société chargée de la gestion et de l'aménagement du Marché International de Rungis, par décret n° 65-325 du 27 avril 1965 ainsi que par l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. L'article 34 de la loi n° 2025-268 du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture a modifié l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques en prolongeant la mission de la SEMMARIS jusqu'au 31 décembre 2068. Outre ses compétences proprement dites, son savoir-faire consiste en la gestion de contrats à long terme et en l'exploitation des réseaux de chaleur. Le réseau du MIN et des zones annexes représente une trentaine de km et environ 160 sous-stations. Ce réseau a été créé en 1969 et exploité dans le cadre d'une concession de 30 ans. A l'issue de cette concession, la SEMMARIS a repris en propre la gestion du réseau. Le réseau de chaleur du MIN est alimenté par une unité de valorisation énergétique et une chaufferie gaz assurant l'appoint secours, ce qui permet la distribution d'environ 167 GWh (en 2025). Cette production permet d'alimenter également 4 réseaux en plus du réseau de chaleur du MIN : ADP, Rungis Ville, SICUCV, zone Sénia. La chaleur est actuellement distribuée en Haute et en Basse Pression.

Identificador do procedimento: 6e8d3031-61ec-4d62-a9c0-6867ce6f34ef

Identificador interno: BU Immobilière - Direction de l'Exploitation et de la Maintenance

Tipo de procedimento: Outro processo em múltiplas fases

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 50721000 Activação de instalações de aquecimento

Classificação adicional (cpv): 09323000 Aquecimento urbano, 45232140 Construção de condutas de aquecimento urbano, 45251141 Construção de central eléctrica geotérmica, 71314300 Serviços de consultoria em matéria de rendimento energético, 71321200 Serviços de concepção de sistemas de aquecimento, 45255500 Trabalhos de perfuração e prospecção

2.1.2. Local de execução

Endereço postal: 1 rue de la Tour

Cidade: Chevilly Larue

Código postal: 94550

Subdivisão do país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: França

Informações adicionais: La consultation est passée conformément aux dispositions du Code de la commande publique relatif aux contrats de concession. La SEMMARIS pourra recourir à la négociations, conformément à l'article L.3121-1 et R.3121-5 du Code de la commande publique. Des négociations pourront être engagées sur les éléments techniques et financiers. Des auditions de présentation des offres pourront être organisées afin d'en clarifier la compréhension. Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est fixé à 180 jours.

2.1.4. Informações gerais

Informações adicionais: Cette concession de services est passée selon une procédure restreinte. A ce titre il comprend deux phases : une phase de sélection des candidatures, puis une phase d'offres. Les candidatures seront jugées selon la conformité administrative du dossier, les capacités économiques et financières, techniques et professionnelles. Le dossier de consultation des entreprises sera transmis aux 5 candidats admis à poursuivre la procédure en phase d'offres.

Base jurídica:

Diretiva 2014/24/UE

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Concession pour la conception, réalisation, financement, et exploitation de la centrale géothermique du MIN de Rungis

Descrição: Dans le cadre de sa feuille de route RSE, la SEMMARIS souhaite diversifier ses approvisionnements en chaleur d'origine renouvelable et locale. La SEMMARIS envisage la réalisation dans le périmètre du MIN d'une géothermie profonde au Dogger. La SEMMARIS a déposé à la DRIEAT en juillet 2024 une demande de permis d'exploration, qui est en cours d'instruction. Ce permis d'exploration aura une validité de 3 ans à partir de sa date d'obtention. L'objectif est une mise en service de la géothermie avant fin 2028. Le projet prévoit une valorisation de chaleur géothermique estimée entre 56 et 70 GWh/an en sortie de centrale géothermique pour un investissement total (production + raccordements réseau) estimé à 25 M €, en date de valeur de janvier 2024. Cette production géothermique amènera une nouvelle source de production de chaleur d'origine renouvelable dont moins de la moitié sera utilisée pour les besoins du MIN. L'excédent devra être commercialisé à d'autres réseaux de chaleur.

- Dans le cadre du contrat de concession, il appartiendra au concessionnaire de réaliser un nouveau doublet géothermique au Dogger, sur la commune de Rungis sur la zone dite des Entrepôts du MIN, associé à l'échangeur géothermique ;
- Concevoir, financer et construire une centrale géothermique comprenant tous les équipements techniques et les pompes à chaleur (PAC) sur le même site, y compris les éléments de réseau nécessaires (canalisations, stations d'échange...) ;
- Commercialiser une partie de la chaleur à la SEMMARIS à un prix préférentiel ;
- Commercialiser à ses risques et périls le surplus de chaleur ;
- Exploiter la centrale géothermique ainsi que les canalisations qu'il aura établies. En contrepartie, le

Concessionnaire sera rémunéré : - par la SEMMARIS pour la chaleur qu'elle achètera, dans le cadre d'une tarification binomiale basée : o Sur les volumes de chaleur enlevés (tarif R1) ; o Sur une part des charges fixes (tarif R2). Les tarifs seront indexés selon des modes de calculs à définir. - par la vente auprès des réseaux de chaleur environnants, à ses risques et périls. La présente concession vaudra occupation du domaine public. Le Concessionnaire s'acquittera, à ce titre, d'une redevance d'occupation fixée dans le dossier de consultation des entreprises. A titre d'information, la SEMMARIS participera au coût de conception et de réalisation de l'opération. Le montant sera fixé au cahier des charges.

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 50721000 Ativação de instalações de aquecimento

Classificação adicional (cpv): 09323000 Aquecimento urbano, 45232140 Construção de condutas de aquecimento urbano, 45251141 Construção de central eléctrica geotérmica, 45255500 Trabalhos de perfuração e prospecção, 71314300 Serviços de consultoria em matéria de rendimento energético, 71321200 Serviços de concepção de sistemas de aquecimento

5.1.2. Local de execução

Endereço postal: 1 rue de la Tour

Cidade: Chevilly Larue

Código postal: 94550

Subdivisão do país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: França

5.1.3. Duração estimada

Duração: 30 Anos

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): não

Informações adicionais: Compte tenu des investissements et de la durée du permis d'exploitation des puits géothermiques, la durée de la concession est de 30 ans ferme.

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Anúncio

Critério: Outros requisitos económicos ou financeiros

Descrição do critério de seleção: Les candidatures seront jugées selon la conformité administrative du dossier, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle. S'agissant de la conformité administrative du dossier de candidature, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 1 : - Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et /ou chacun des membres du groupement. En cas de groupement, le mandataire devra être le futur exploitant de la centrale géothermie. L'attention du candidat est appelée sur le caractère intangible de la forme de la candidature. En effet, il n'est pas possible, sauf cas d'exceptions, de modifier la forme de la candidature entre la phase de candidature et la phase de dépôt des offres ; - DC2 ; Pièce 2 : Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement. En cas de délégation de compétence ou de signature, l'ensemble des actes de délégation de compétence ou de signature devra être produit. - Appartenance à un groupe. Dans l'affirmative, merci d'indiquer

le nom du groupe ; Pièce 3 : Déclaration sur l'honneur prévue à l'article R. 3123-16 du code de la commande publique, dûment datée et signée par la personne habilitée à engager l'entreprise pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, attestant : - Que la société ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11 du code de la commande publique dans sa rédaction en vigueur à la date de parution de l'avis de concession concernant la présente procédure. - Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts. Si le candidat est en procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet (ou leur équivalent pour les candidats étrangers non établis en France) ainsi qu'une note démontrant qu'il est en mesure d'exécuter le contrat de concession compte-tenu des règles applicables en matière de poursuite des activités dans le cadre de ces situations. Pièce 4 : Pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, l'ensemble des certificats visés à l'article R. 3123-18 du code de la commande publique et délivrés par les administrations et organismes compétents tels que prévus dans l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession. Ces certificats permettent d'attester que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales pour lesquels la délivrance d'un certificat ne serait pas prévue, le candidat fait, sous sa propre responsabilité, une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée. Les candidats étrangers établis dans un pays tiers doivent, pour les impôts, taxes et cotisations sociales ne donnant pas lieu, dans ledit pays, à la délivrance d'un certificat par les administrations et organismes de ce pays, produire une déclaration sous serment effectuée devant une autorité judiciaire ou administrative de ce pays. Pièce 5 : Pour le candidat et/ou chacun des membres du groupement, la description détaillée de l'entreprise : forme juridique (extrait K-bis de moins de trois mois), moyens en personnel, structure capitalistique (détail de la répartition du capital). Os critérios serão utilizados para selecionar os candidatos a convidar para a segunda fase do concurso

Critério: Faturamento geral anual

Descrição do critério de seleção: S'agissant de la capacité économique et financière, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 6 : Attestation d'assurance en cours de validité des membres du groupement ou du candidat Pièce 7 : chaque candidat et/ou chacun des membres du groupement produira : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de la concession pour chacun des trois derniers exercices disponibles ; - Les bilans ou extraits de bilans, comptes de résultat et annexes du candidat pour chacun des trois derniers exercices disponibles clos (ou des seuls exercices clos si la date de création de l'entreprise est inférieure à trois ans ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France) ; - Une déclaration bancaire quant à la situation de sa trésorerie et toute déclaration jugée utile par le candidat.

Os critérios serão utilizados para selecionar os candidatos a convidar para a segunda fase do concurso

Critério: Referências sobre serviços especificados

Descrição do critério de seleção: S'agissant de la capacité technique et professionnelle, le candidat devra justifier des pièces suivantes : Pièce 8 : Chaque candidat ou groupement établira une note détaillée permettant d'apprécier ses capacités et garanties techniques du

groupement ou de son entreprise. Dans cette note, le candidat justifiera de sa capacité à assurer ou faire assurer, notamment en tenant compte des enjeux environnementaux et énergétique, la maîtrise d'œuvre, la construction, la conduite des procédures administratives, ainsi que l'exploitation pendant la durée de la concession. Cette note comprendra, (i) des références dont le candidat peut se prévaloir ; (ii) des indications sur le personnel d'encadrement, son effectif, ses titres d'études ou son expérience professionnelle. Le candidat produit également ses qualifications ou certifications éventuelles. Pièce 9 : Mémoire décrivant les moyens humains et matériels dont l'entreprise ou le groupement dispose. Pièce 10 : Qualification : les candidats devront justifier des qualifications suivantes ou équivalent par des références/attestations de travaux : Qualification Qualibat 5274 - Exploitation d'installation de chauffage et de rafraîchissement avec garantie totale dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m², Qualification Qualibat 5282 - Exploitation de réseaux de chaleur et de froid urbain puissance > 6mw ou avec d.s.p. Ces qualifications ne pourront pas être sous-traitées. Os critérios serão utilizados para selecionar os candidatos a convidar para a segunda fase do concurso

Informações sobre a segunda fase de um procedimento de concurso em duas fases:

Número mínimo de candidatos a convidar para a segunda fase do procedimento: 5

Número máximo de candidatos a convocar para a segunda fase do procedimento: 5

O procedimento irá decorrer em fases sucessivas. Em cada fase, alguns participantes podem ser eliminados

5.1.10. Critérios de adjudicação

Critério:

Tipo: Preço

Descrição: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution. Tous les critères seront indiqués dans le dossier de consultation transmis aux candidats admis à répondre à la phase d'offres.

5.1.11. Documentos do concurso

O acesso a determinados documentos do concurso é restrito

Línguas em que os documentos do concurso estão oficialmente disponíveis: francês

As informações sobre documentos restritos estão disponíveis em: <https://marches.maximilien.fr>

5.1.12. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Permitido

Endereço para apresentação: <https://marches.maximilien.fr>

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Catálogo eletrónico: Não autorizado

É necessária uma assinatura eletrónica avançada ou qualificada ou um selo eletrónico avançado ou qualificado [conforme definido no Regulamento (UE) n.º 910/2014]

Variantes: Não autorizado

Prazo para a receção dos pedidos de participação: 15/05/2026 12:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Não

Faturação eletrónica: Permitido

Serão utilizadas encomendas eletrónicas: não

Será utilizado o pagamento eletrónico: não

5.1.15. Técnicas

Acordo-quadro:

Inexistência de acordo-quadro

Informações sobre o sistema de aquisição dinâmico:

Inexistência de sistema de aquisição dinâmico

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Organização de mediação: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Instância de recurso: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organização que fornece acesso fora de linha aos documentos do concurso: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso: SEMMARIS - Marché International de Rungis - Tribunal Administratif de Melun

Organização que recebe pedidos de participação: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Organização responsável pelo tratamento das propostas: SEMMARIS - Marché International de Rungis

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: SEMMARIS - Marché International de Rungis

Número de registo: 66201249100012

Departamento: 94550

Endereço postal: 1 rue de la Tour

Cidade: Chevilly Larue

Código postal: 94550

Subdivisão do país (NUTS): Val-de-Marne (FR107)

País: França

Ponto de contacto: SEMMARIS - Direction des Affaires Juridiques et Générales et de la Compliance

Correio eletrónico: isabel.marques@semmaris.fr

Telefone: +33141808147

Endereço Internet: <https://www.rungisinternational.com>

Ponto terminal para o intercâmbio de informações (URL): <https://marches.maximilien.fr>

Perfil do adquirente: <https://marches.maximilien.fr>

Outros pontos de contacto:

Nome oficial: Tribunal Administratif de Melun

Departamento: 77000

Código postal: 77000

Correio eletrónico: greffe.ta-melun@juradm.fr

Telefone: +33160565690

Funções desta organização:

Adquirente

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação

Organização que fornece acesso fora de linha aos documentos do concurso

Organização que recebe pedidos de participação
Organização responsável pelo tratamento das propostas
Instância de recurso
Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso
Organização de mediação

8.1. **ORG-0000**

Nome oficial: Publications Office of the European Union

Número de registo: PUBL

Cidade: Luxembourg

Código postal: 2417

Subdivisão do país (NUTS): Luxembourg (LU000)

País: Luxemburgo

Correio eletrónico: ted@publications.europa.eu

Telefone: +352 29291

Endereço Internet: <https://op.europa.eu>

Funções desta organização:

TED eSender

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: 59dda915-ed64-472b-82e3-4fcab8b1d5e4 - 01

Tipo de formulário: Concurso

Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Subtipo de anúncio: 16

Data de envio do anúncio: 14/04/2026 15:03:43 (UTC+00:00) hora da Europa Ocidental, GMT

Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês

Número de publicação do anúncio: 258525-2026

N.º de edição do JO S: 74/2026

Data de publicação: 16/04/2026